

SYNDICAT FORCE OUVRIERE
DE LA VILLE, C.C.A.S,
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE POITIERS

Contact syndicat

Adresse: 47 rue Jean Valade.86000 POITIERS

Téléphone: 05.49.52.19.86

Mail: syndicatfo3@wanadoo.fr



Fédération **Force Ouvrière** des personnels des
Services Publics et des Services de Santé



JE SUIS EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS
Décret n°95 - 31 du 10 janvier 1995



Catégorie B

Grades:

- .Educateur de jeunes enfants.*
- .Educateur principal jeunes enfants .*

MISSIONS

Les éducateurs de jeunes enfants

Sont des fonctionnaires qualifiés chargés de mener des actions qui contribuent à l'éveil et au développement global des enfants d'âge préscolaire.

Ils peuvent avoir pour mission, en liaison avec les autres travailleurs sociaux et avec l'équipe soignante, de favoriser le développement et l'épanouissement des enfants âgés de six ans au plus qui se trouvent pour un temps plus ou moins long hors de leur famille ou qui sont confiés à un établissement ou à un service de protection de l'enfance.

Ils peuvent également exercer leurs fonctions au sein d'un établissement ou service d'accueil des enfants de moins de six ans dans les conditions fixées par les articles R. 2324-16 et suivants du code de la santé publique.



FO REVENDIQUE UN RATTRAPAGE IMMEDIAT

Revendications FO :

Pour un rattrapage immédiat de la perte du pouvoir d'achat (gel du point d'indice depuis 2010)

- valeur du point d'indice +8% = 5€ bruts
- 50 points d'indice majoré de plus pour tous
- début de carrière minimum porté à 120% du SMIC = 1734,46€ bruts

REVENDICATION FO			
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS			
Echelon	indice majoré	traitement brut	gain/2014
1er	377	1 885,00 €	370,89 €
dernier	565	2 825,00 €	440,40 €

REVENDICATION FO			
EDUCATEUR PRINCIPAL DE JEUNES ENFANTS			
Echelon	indice majoré	traitement brut	gain/2014
1er	425	2 125,00 €	388,64 €
dernier	612	3 060,00 €	457,77 €

LA REVENDICATION FORCE OUVRIERE :

VERITABLE REFONTE DES GRILLES INDICIAIRES DES CATEGORIES C, B ET A.

POUR FAIRE ABOUTIR CES REVENDICATIONS VOTEZ MASSIVEMENT POUR LES LISTES FO

SITUATION ACTUELLE

Situation au 1^{er} janvier 2014 :

- valeur brut d'indice : 4,630 36 bruts
- SMIC mensuel : 1445,38€ bruts

EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS				
Au 1er février 2014			Au 1er janvier 2015	
Echelon	indice majoré	traitement brut	pas de modification	
1er	327	1 514,11 €	327	1 514,11 €
dernier	515	2 384,60 €	515	2 384,60 €

EDUCATEUR PRINCIPAL DE JEUNES ENFANTS				
Au 1er février 2014			Au 1er janvier 2015	
Echelon	indice majoré	traitement brut	pas de modification	
1er	375	1 736,36 €	375	1 736,36 €
dernier	562	2 602,23 €	562	2 602,23 €

FO Revendique

- ⇒ L'intégration des primes et indemnités dans le calcul de traitement soumis à pension
- ⇒ Les ratios d'avancement de grade à 100 %
- ⇒ Une construction des grilles indiciaires afin de rétablir une réelle progressivité entre les échelons et les grades
- ⇒ Pour le recrutement, le statut doit rester la règle et le contrat l'exception
- ⇒ La reconnaissance au niveau Bac +3 et le classement dans des grilles de rémunération de catégorie A de même niveau que celles des Attachés
- ⇒ L'ouverture d'un droit au départ anticipé en retraite (catégorie Active)

Ces revendications viennent en complément de la revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de 8% et de l'ajout nécessaire de 50 points, ce qui permettra immédiatement décompenser la perte de pouvoir d'achat subie depuis des années.



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
IB	422	441	461	486	514	544	572	599	625	646	675
IM	375	388	404	420	442	463	483	504	524	540	562
MINI	1a	1a6m	1a6m	1a6m	1a6m	1a6m	1a6m	2a6m	2a6m	2a6m	-
MAXI	1a	2a	2a	2a	2a	2a	2a	3a	3a	4a	-

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
IB	350	357	370	384	406	430	450	472	500	528	558	584	614
IM	327	332	342	352	366	380	395	412	431	452	473	493	515
MINI	1a	1a6m	2a6m	2a6m	2a6m	3a6m	-						
MAXI	1a	2a	3a	3a	3a	4a	-						

